LA GAZETTE DE COUDUN

ÉDITION MARS 2024



Sommaire

Hommage à Monsieur Jean-Marie COULON	**Page 3**
Le mot du maire	**Page 4**
Présentation du nouveau Conseil Municipal	**Page 5**
Les délégations des Adjoints et conseillers délégués / les commissions intercommunales	**Page 6**
Les commissions communales	**Page 7**
Les aides aux administrés / le CCAS	**Page 8**
Le personnel Communal / les horaires de la mairie et de l'agence postale / les numéros utiles	**Page 9**
Quelques rappels de civisme	**Pages 10 et 11**
Ça s'est passé ou c'est à venir	**Pages 12, 13 et 14**
Les décorations, le fleurissement	**Page 15**
Les associations	**Pages 16, 17 et 18**
Spectacle de Noël des écoles / l'agenda des festivités	**Page 19**
Les informations diverses	**Pages 20, 21 et 22**
Les annonceurs	**Page 23**
Image d'archive	**Page 24**



HOMMAGE A MONSIEUR

JEAN-MARIE COULON

Jean-Marie COULON était un homme de caractère, qui gérait son équipe et savait trouver les arguments pour nous convaincre d'adhérer à ses projets.

C'était un homme engagé, à l'écoute, studieux, donnant beaucoup de son temps pour Coudun.

Jean-Marie a exercé de nombreuses années aux côtés de M. Bernard HELLAL à la Commune de Margny les Compiègne fort de ces nombreuses années il souhaitait nous faire partager son savoir durant ce mandat mais la vie en a décidé autrement.

Jean-Marie a été élu comme conseiller municipal en 2020 de la liste minoritaire, toutefois il souhaitait faire part de ses connaissances dans l'intérêt de la Commune et de ses habitants.

Lors des élections municipales d'avril 2023 il s'est entouré d'une équipe ayant des connaissances riches et variées dans de multiples domaines utiles à la gestion de la commune. Toute l'équipe le soutenait et avait foi en lui. Toutefois, il a eu peu de temps pour continuer à partager ses nombreuses connaissances dans la gestion d'une commune.

Il avait des projets qui lui tenaient à cœur, comme la plan canicule/ grand froid, les référents de quartier, le passage à l'éclairage à LED dans tout le village. Certain de ces projets sont déjà aboutis et d'autres sont encore à l'étude.

Nous allons tout mettre en œuvre pour les mener à bien.

L'équipe travaille aujourd'hui pour le bien de tous, mais sans lui à nos côtés.

Nous regretterons le collègue disponible, sympathique, solidaire, toujours impliqué et exigeant envers lui -même. Mais également, le copain généreux, accueillant et drôle, qui savait aussi rire de lui.

Nous présentons encore une fois toutes nos sincères condoléances à sa femme, ses filles, ses petites filles et ses proches.

Nous regrettons que la maladie se soit acharnée, tu souhaitais tellement être avec nous pour Coudun.

Adieu Jean-Marie tu va nous manquer.

Le bureau municipal

Le mot du maire

Chers Coudunois, Coudunoises,

J'ai pris ma fonction de Maire en date du 11 Décembre 2023, en effet suite au décès de Jean-Marie COULON, le conseil municipal a procédé à l'élection du maire, des adjoints et des conseillers délégués entre membre du conseil municipal en place. Le suivant de liste Hervé LE GOFF a donc intégré le conseil municipal.

La gestion courante est répartie entre les adjoints et les conseillers délégués en fonction de leurs délégations.

Nous avons listé un certain nombre de travaux à réaliser pour lesquels nous avons fait des demandes de subventions auprès de l'Etat mais aussi du Département.

Les travaux de la voie verte entre Coudun et Villers sur Coudun gérés intégralement par la CCPS ont commencé le 11 décembre 2023 et devraient se terminer aux beaux jours.

Certains riverains ont subi quelques dégradations, après concertation avec la société en charge de ces travaux, elle s'est engagée à prendre à sa charge toutes les réparations.

Cette société nous a garanti de tout mettre en œuvre pour que la suite des travaux se fasse dans les règles de bon voisinage.

Ils sont pris en charge par la Communauté de Commune du Pays des Sources. Ces travaux sont financés à hauteur de 80% (682 230 €) par l'Etat, le Conseil Départemental de l'Oise et la Région et représente un coût total de 852 800 €.

Ce projet porté par la CCPS permettra une amélioration du cadre de vie des habitants qui n'impacte pas le budget communal.

L'inauguration officielle aura lieu le 7 septembre prochain et la CCPS clôturera cette journée en organisant une manifestation : un village/un feu le soir.

Pour cette manifestation nous ferons prochainement appel aux bénévoles volontaires pour participer à cet évènement et espérons vous voir nombreux.

Nous nous engageons à embellir notre village, à faire en sorte que la circulation se fasse en toute sécurité aussi bien pour les piétons pour les véhicules, que les enfants aient un enseignement de qualité, que les associations fassent pratiquer du sport ou toutes autres activités aux habitants, bref : « qu'il fasse bon- vire à Coudun »

Cela passe également par du civisme bien évidement, nous demandons donc à chacun d'entre vous de bien vouloir contribuer à cela en ramassant les crottes de vos chiens, de mettre vos déchets dans les poubelles, d'entretenir vos trottoirs (mauvaises herbes, neige).

Nous avons la chance d'avoir beaucoup de commerces et de services dans notre village.

Nous vous invitons à vous rendre dans les commerces du village, d'emprunter un ou plusieurs livres à la bibliothèque.

Madame Le Maire, Sandrine AURIBAULT

Présentation du nouveau Conseil Municipal



Sandrine AURIBAULT
Maire



Thomas PLASMAN
1er Adjoint



Eva PETROWICK
2ème Adjointe



Joël LE DU
3ème Adjoint



Christophe LEGRAIN
Conseiller Municipal délégué



Régine ALLAVOINE
Conseillère Municipale déléguée



Yannick PRILLIEUX
Conseiller Municipal



Philippe ETIENNE
Conseiller Municipal



Nicole DEVUYST
Conseillère Municipale



Catherine KUREK
Conseillère Municipale



Laëtitia MOLINA
Conseillère Municipale



Hervé LE GOFF
Conseiller Municipal



Sylvie ROLLET
Conseillère Municipale



Serge DE ARAUJO
Conseiller Municipal



Yannick LHIRONDELLE
Conseiller Municipal

Les délégations des Adjoints et conseillers délégués

AURIBAULT Sandrine,	Maire
PLASMAN Thomas	Affaires scolaires, périscolaire et centre aéré
PETROWICK Eva	Travaux et sécurité
LE DU Joël	Associations, services généraux et service technique
ALLAVOINE Régine	Cadre de vie et évènements
LEGRAIN Christophe	Communication, information et cimetière

Vous pouvez solliciter une demande de rendez-vous avec l'élu de votre choix. Il convient de contacter le secrétariat au préalable au 03 44 83 38 38 ou par mail à mairie@coudun.fr

DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- **ADICO** (Association pour le Développement Informatique des Collectivités de l'Oise) :
  Titulaire : Sandrine AURIBAULT
  Suppléant : Yannick PRILLIEUX

- **ADTO** (Association Départementale pour les Territoires de l'Oise) :
  Titulaire : Sandrine AURIBAULT

- **CNAS** (Comité National d'Action Sociale) :
  Titulaire : Régine ALLAVOINE
  Suppléant : Nicole DEVUYST

- **EPFLO** (Etablissement Public Foncier Local de L'Oise)
  Titulaire : Sandrine AURIBAULT
  Suppléant : Eva PETROWICK

- **SEZEO** (Syndicat des Energies de la Zone Est de l'Oise)
  Titulaires : Sandrine AURIBAULT, Joël LE DU
  Suppléant : Yannick PRILLIEUX, Eva PETROWICK

- **SMIOCE** (Syndicat Mixte Intercommunal de l'Oise des Classes d'Environnement)
  Titulaires : Thomas PLASMAN, Eva PETROWICK
  Suppléant : Joël LE DU

- **SIA Coudun/Giraumont/Villers/Braisnes** (Syndicat Intercommunal d'Assainissement)
  Titulaires : Sandrine AURIBAULT, Joël LE DU, Yannick PRILLIEUX
  Suppléants : Philippe ETIENNE, Serge DE ARAUJO

- **SIVU de Ressons-sur-Matz** (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)
  Titulaires : Joël LE DU, Philippe ETIENNE
  Suppléant : Yannick PRILLIEUX

- **SIVU du Mont Ganelon** (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)
  Titulaires : Joël LE DU, Philippe ETIENNE
  Suppléant : Yannick PRILLIEUX

- **Correspondant défense** : Thomas PLASMAN

- **Correspondant jeune** (CCPS) : Sandrine AURIBAULT

COMMISSIONS COMMUNALES

La présidence de toutes les commissions est assurée par Madame Sandrine AURIBAULT, Maire.

- **CADRE DE VIE :**
  Vice-présidente : Régine ALLAVOINE
  Membres ; Eva PETROWICK, Nicole DEVUYST, Laëtitia MOLINA, Catherine KUREK.

- **ÉVÉNEMENTS :**
  Vice-présidente : Régine ALLAVOINE
  Membres : Thomas PLASMAN, Eva PETROWICK, Joël LE DU, Yannick PRILLIEUX, Philippe ETIENNE, Nicole DEVUYST, Christophe LEGRAIN, Catherine KUREK, Laëtitia MOLINA, Yannick LHIRONDELLE.

- **COMMUNICATION ET INFORMATION**
  Vice-président : Christophe LEGRAIN
  Membres : Thomas PLASMAN, Laëtitia MOLINA, Catherine KUREK.

- **FINANCES**
  Membres : Sandrine AURIBAULT, Thomas PLASMAN, Eva PETROWICK, Joël LE DU, Nicole DEVUYST, Christophe LEGRAIN, Serge DE ARAUJO, Sylvie ROLLET.

- **CIMETIÈRE**
  Vice-président : Christophe LEGRAIN
  Membres : Thomas PLASMAN, Laëtitia MOLINA, Catherine KUREK, Hervé LE GOFF.

- **GESTION DU PERSONNEL (ADMINISTRATIF/TECHNIQUE/ÉCOLE)**
  Membres : Sandrine AURIBAULT, Joël LE DU, Thomas PLASMAN, Yannick LHIRONDELLE.

- **TRAVAUX**
  Vice-Présidente : Eva PETROWICK
  Membres : Philippe ETIENNE, Yannick PRILLIEUX, Yannick LHIRONDELLE, Hervé LE GOFF.

- **SÉCURITÉ**
  Vice-Présidente : Eva PETROWICK
  Membres : Christophe LEGRAIN, Philippe ETIENNE, Yannick LHIRONDELLE, Hervé LE GOFF.

- **SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET CENTRE AÉRÉ**
  Vice-Président : Thomas PLASMAN
  Membres : Nicole DEVUYST, Laëtitia MOLINA, Hervé LE GOFF.

- **SERVICES GÉNÉRAUX**
  Vice-Président : Joël LE DU
  Membres : Christophe LEGRAIN, Philippe ETIENNE, Yannick PRILLIEUX.

- **ASSOCIATIONS**
  Vice-Président : Joël LE DU
  Membres : Nicole DEVUYST, Régine ALLAVOINE, Laëtitia MOLINA, Yannick PRILLIEUX, Catherine KUREK, Serge DE ARAUJO, Yannick LHIRONDELLE, Hervé LE GOFF.

- **APPELS D'OFFRES**
  Membres titulaires : Philippe ETIENNE, Yannick PRILLIEUX, Serge DE ARAUJO, Sylvie ROLLET.

- **ACHATS < 4 000 €**
  Membres : Joël LE DU, Eva PETROWICK, Régine ALLAVOINE, Philippe ETIENNE, Hervé LE GOFF.

Les aides aux administrés

La Commune depuis de nombreuses années soutien financièrement ses administrés, il semblait important de vous lister ces « aides » attribuées en 2023 :

- destructions des nids d'hyménoptères : 4 135 €
- Repas des aînés : 5 810 €
- Coupons jeune : 350 €
- Récompenses aux diplômés : 90 €
- Participation Pâques des écoles : 189 €
- Participation Noël des écoles : 601.76 €
- Subvention journalière pour les familles (11€ par jour et par enfant) pour les activités du mercredi et durant les vacances scolaires : 15 823.19 €

Le CCAS intervient aussi pour les administrés :

- colis des aînés : 6 800 €
- Bons de chauffage : 3 740 €

La Commune et le CCAS ont ainsi aidé les administrés à hauteur de 31 728.95 €

Le CCAS

Nous vous rappelons qu'il existe un CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) sur la Commune. Celui-ci a pour but d'aider les personnes dans le besoin. Si vous êtes vous-même en difficulté ou si vous constatez une personne dans le besoin, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat.

De plus, le CCAS a mis en place un plan canicule et grand froid. Toutes personnes vulnérables souhaitant se faire inscrire sur le registre doit au préalable remplir une fiche de renseignements. Ceci résulte d'une démarche volontaire et ne pourront être inscrites uniquement les personnes qui en ont fait la demande.

Les dossiers transmis au CCAS sont uniquement étudiés en commission et restent confidentiels.

Le personnel communal

Nathalie et Jennifer secrétaires de mairie

Patrice, Raphaël et William le personnel technique

France, Laurine et Christine le personnel des écoles

Audrey à l'agence postale, remplacée par Julie

Les horaires de la mairie

Le standard téléphonique est ouvert le :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00

Le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.

L'accueil au public est ouvert le :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
15 h 00 à 18 h 00

Le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Sauf exceptions et congés.

Les horaires de l'agence postale

L'agence postale est ouverte le :

Mardi : 14h00 à 16h30

Mercredi : 8h45 à 12h00

Jeudi : 14h00 à 16h30

Vendredi : 8h45 à 12h00

Samedi : 9h30 à 12h00

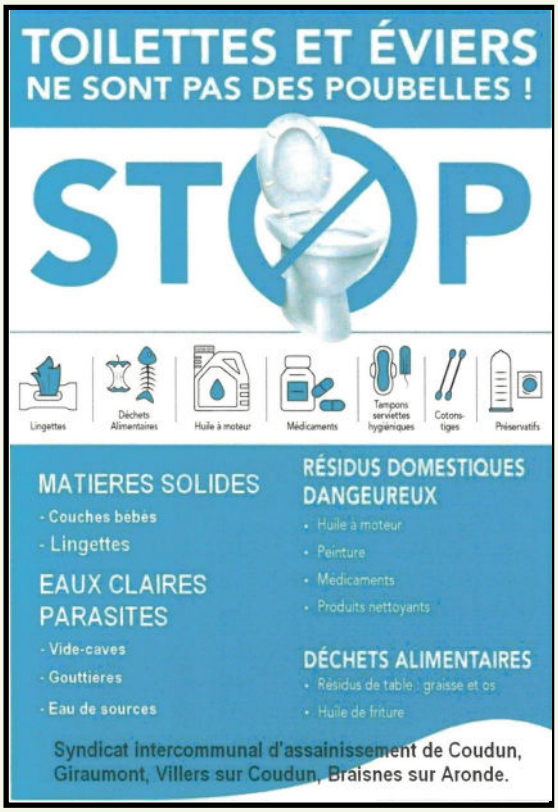
Nous n'avons pas pu assurer un service de qualité ces dernières semaines et nous nous en excusons. Nous espérons que vous reprendrez rapidement le chemin de l'agence postale afin de garantir la pérennité de ce service.

Les numéros utiles

Le secrétariat de mairie	03 44 83 38 38
L'agence postale	03 44 41 66 01
Gendarmerie de Ressons sur Matz	03 44 42 79 17
Samu	15
Pompiers	18
Numéro d'urgence Européen	112
Samu social	115
Personnes sourdes et mal entendantes	114
Urgence gaz	0 800 473 333
Urgence sicae	03 69 24 09 88
Urgence saur	03 60 56 40 09

En dehors des permanences téléphoniques du secrétariat de mairie, vous pouvez joindre l'élu de permanence tous les jours au **07 76 73 23 46**. N'hésitez pas à utiliser ce numéro en cas de besoin.

Quelques rappels de civisme



L'embellissement du village passe aussi par vos actions !

Il est beaucoup plus agréable pour chacun de sillonner les rues du village lorsque celui-ci est propre et bien entretenu.

Notre service technique œuvre chaque jour pour cela, mais vos actions de civisme et d'effort citoyen permettront de pérenniser leur travail.

Ainsi nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est impératif de ramasser les déjections de leur animal mais également de ne pas les laisser uriner n'importe où.

Nous invitons les habitants à désherber le trottoir devant leur habitation. Les beaux jours arrivent, il semble important de rappeler que les plantations inférieures à 2m de haut doivent être plantées au minimum à 0.50m de la limite séparative et les plantations supérieures à 2m doivent quant a elles être plantées au minimum à 2m de la limite séparative. Pour rappel, les plantations donnant directement sur la voie publique ne doivent en aucun cas empiéter et empêcher la libre circulation des piétons ou des véhicules.



Pour information, la commune s'occupe de la dératisation des voiries. Toutefois, il appartient à chaque administrés de faire le nécessaire afin d'éviter la prolifération des rongeurs. Nous vous remercions par avance pour votre vigilance.

Nous œuvrons depuis de nombreuses années à sécuriser les cheminements piétons et nul n'est censé ignorer la loi ! Il est strictement interdit de se garer sur les trottoirs, il suffit pourtant de se balader quelques mètres dans le village pour constater que des habitants le font. Nous invitons toutes les personnes possédant un stationnement en cour privée ou garage à rentrer leurs véhicules dans leurs propriétés, ceux-ci y seront bien plus en sécurité. Pour les personnes n'en bénéficiant pas, des places de stationnement sont matérialisées un peu partout dans le village. Coudun est un village ou nous pouvons croiser beaucoup de promeneurs et nous sommes forcés de constater qu'ils sont souvent obligés de







marcher sur la chaussée faute aux véhicules stationnés sur les trottoirs. Un accident impliquerait votre responsabilité. En image ci-après quelques exemples de véhicule empêchant la libre circulation des

Le bac à déchets verts de l'ancien cimetière situé rue de l'église a été vidé au cours du mois de septembre. Des poubelles jaunes pour les déchets plastique et une poubelle d'ordure ménagère pour les autres déchets ont été disposé. Toutefois, nous sommes forcés de constater que bon nombres continuent de jeter autre chose que des déchets verts et notamment des pots de fleurs. Afin de recycler convenablement, dans un souci écologique, nous demandons à chacun de bien vouloir trier ses déchets et de les jeter dans les bacs correspondant. Nous vous informons également que le fait de ne pas trier représente un coût supplémentaire pour la commune lorsque nous vidons le bac à déchets verts. En effet, une sûr facturation nous est appliquée pour le retraitement des déchets. Si seul des déchets verts se trouvaient dans le bac, la commune pourrait les utiliser comme composte.





Les beaux jours arrivent ! Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils thermiques ou électriques ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00. Nous rappelons également qu'il est strictement interdit de faire des feux de végétaux dans son jardin. La commune dépend de la déchetterie de Clairoix qui est ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que le dimanche de 9h00 à 12h00.

Vous constatez un éclairage public défaillant, un trou dans la chaussée, un arbre tombé ? Nous vous remercions de bien vouloir dès constatation prendre contact avec la mairie aux heures d'ouverture ou sur le numéro d'astreinte afin de nous en informer. Plus vite l'information nous parvient, et plus vite nous pouvons intervenir. Nous vous remercions par avance pour votre vigilance et pour vos prochains signalement.

Propriétaires d'animaux, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de faire identifier son animal au moyen d'un tatouage ou d'une puce électronique. De plus, cela vous permettra de les retrouver plus facilement en cas de fugue.

Pour les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie, une déclaration en mairie est obligatoire. L'animal doit impérativement être promené en laisse, muselé et par une personne majeure autorisée. Tout manquement a ces obligations expose le propriétaire a une saisie de son animal, a une amande, ainsi que d'une peine d'emprisonnement.

N'hésitez pas a vous rapprocher du secrétariat de mairie afin de connaître les démarches.

Chères Coudunois et Coudunoises,

J'aimerais commencer cet édito par des remerciements avant de vous parler des différents projets concernant les écoles pour cette année. Je tenais a remercier les enseignantes pour leur travail fourni auprès de nos élèves. En effet, les élèves du CP ont réalisé les évaluations nationales et leurs résultats sont au dessus de la moyenne de la circonscription. Je remercie également le personnel municipal de l'école mais aussi technique et administratif pour leur travail de tous les jours. Mais également le personnel du centre social du Ressontois pour leurs animations durant le périscolaire et les centres aérés je tiens a dire que sur l'année 2023, nous avons pu mettre en place un périscolaire et centre de loisirs sur 5 jours par semaine durant les 52 semaines de l'année avec un taux de présence qui ne fait qu'augmenter depuis deux ans ce qui a pour effet d'avoir des demandes d'inscriptions et donc de maintenir pour le moment nos classes ouvertes.

Concernant les travaux 2024 des écoles, certains sont en cours de finalisation comme le chemin entre les deux bâtiments scolaires afin que les élèves ne marchent plus dans la boue. Les travaux sont planifiés pour la semaine 17.

L'aire de jeux des maternels devrait être installée dès que les beaux jours reviendront. Cette dernière aurait dû être installée en début d'année scolaire mais des retards de livraison puis les conditions météorologiques nous ont retardés.

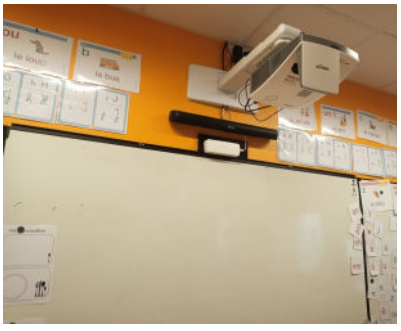
D'autres projets sont en attente de subventions et seront réalisés dès que nous les auront :

- le monte PMR (personnes à mobilité réduite) pour accéder à l'étage et la création d'un escalier de secours supplémentaire
- La mise en place d'un tableau interactif dans la classe des CM qui nous permettra d'avoir l'intégralité des classes de Coudun avec des moyens numériques à disposition pour les élèves et les enseignantes. En effet, depuis environ quatre ans maintenant nous modernisons et numérisons les classes de la commune. Cela a commencé par l'achat d'un écran mobile tactile en maternelle, puis d'une valise contenant une dizaine de pc portables avec un routeur en primaire afin de créer une classe virtuelle ainsi que la pose du premier tableau interactif dans la classe des CP.

Et il reste d'autres projets encore a l'étude ou en cours de développement qui verront peut-être le jour cette année ou l'année prochaine comme par exemple la mise en place d'un système d'alerte PPMS (plan particulier de mise en sécurité).

Comme vous pouvez le lire, l'année 2024 va être une année riche pour nos écoles.

Je vous rappelle que l'équipe du Conseil Municipal reste disponible et à votre écoute si besoin.







Article rédigé par Thomas PLASMAN, 1er Adjoint en charge des affaires scolaires, périscolaire et cantine.

REUNION PUBLIQUE DU 7 NOVEMBRE 2023



La société ISR a présenté son étude sur les aménagements routiers possibles dans les rues les plus fréquentées de notre commune (route de Villers, rue Saint Hilaire, rue de la Poste / de la Gare) afin de ralentir la vitesse tout en améliorant la circulation routière et piétonne.

Un grand merci aux nombreux habitants qui se sont déplacés pour assister à cette réunion.

Les différentes propositions faites par la société ISR ne sont que des suggestions qui ne seront pas forcément toutes retenues. Un travail approfondi est encore nécessaire cette année sur ce dossier avant d'engager les démarches pour réaliser les travaux.

Une nouvelle présentation des aménagements retenus sera proposée aux habitants.

Article rédigé par Eva PETROWICK, 2ème Adjointe en charge des travaux et de la sécurité.

TRAVAUX ENVISAGÉS EN 2024

Des demandes de subventions à l'État et au Département ont été faites pour quelques travaux envisagés cette année :

- remplacement des 3 radars pédagogiques
- Remplacement des fenêtres de la Mairie
- Création d'un escalier de secours et mise aux norme PMR à l'école primaire
- Remplacement des portes et fenêtres de la salle numéro 1 côté cour
- Equipement informatique interactif d'une classe de l'école primaire

Nous espérons obtenir plusieurs réponses positives pour mener à bien ces projets.

Article rédigé par Eva PETROWICK, 2ème Adjointe en charge des travaux et de la sécurité.

ÉLAGAGE DES ARBRES RUE SAINT HILAIRE





Retour en image sur la cérémonie du 11 novembre 2023. Un travail de nettoyage et d'entretien des tombes militaires a été effectué par les agents communaux. De nouveaux cailloux blanc ont pris place afin de redonner au carré militaire un coup d'éclat. Des fleurs ont été disposées le temps de la cérémonie et ont ensuite pris place de manière définitive dans les différents massifs de la commune. Le monument au mort est maintenant revêtu d'un drapeau peint également par les agents technique. Nous remercions toutes les personnes qui font le déplacement pour ces cérémonies commémoratives et nous espérons vous y voir encore plus nombreux cette année afin de faire perdurer ce moment de recueillement et de mémoire.













RÉCOMPENSES AUX DIPLOMÉS SESSION 2023

BREVET DES COLLEGES :

- Candyce
- Célia
- Ambre
- Ninon
- Léo
- Eva

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE :

- Matthieu



Les Décorations, le fleurissement

Comme vous l'avez certainement remarqué, les décorations de Noël 2023 ont été principalement confectionnées en bois. Nous remercions chaleureusement le personnel de l'équipe technique ainsi que les conseillers municipaux qui se sont impliqués dans la confection et décoration. Nous espérons vous proposer toujours plus de sujets pour l'hiver prochain.















Des plantations sont venues colorer les massifs, Régine ALLAVOINE, conseillère déléguée œuvre a refleurir le village. Nous la remercions chaleureusement pour son travail.







Sports et Loisirs

L'association a été créée en 1960, merci à la mairie de nous donner l'occasion par ce journal de rappeler a tous les habitants nos activités.

- section Tennis de table : 91 licenciés, responsable : AMBEZA Denis 06 76 08 84 76

5 équipes en Régionale dont 2 équipes en pré Nationale, 5 équipes en Départementale et 2 équipes jeunes.

- section yoga : 62 adhérents, responsable : LE DU Joël 06 62 91 51 52

Les cours ont lieu le lundi de 18h00 à 19h15, le mardi de 9h30 à 10h45 et le jeudi de 19h00 à 20h15, salle communale n° 1.

- section gym : 43 adhérents, responsable : LE DU Joël 06 62 91 51 52

Les cours ont lieu le lundi de 19h30 à 21h00, salle communale n° 2.

- section football : 20 adhérents, responsable : RAMUS Daniel 06 35 10 89 56

Réservé aux vétérans, les matchs ont lieu le dimanche matin sur le terrain ou à l'extérieur, mais ce ne sont que des matchs amicaux.

- section choule : 20 adhérents, responsable : LE DU Corinne 06 25 18 83 43

La section choule a été créée il y a une quarantaine d'années par une bande de copains désireux de faire perdurer ce jeu ancestral dont on dit qu'il est l'ancêtre du rugby.

- section billard : 8 adhérents, responsable : LAGNY Gérard 06 26 77 51 23

La section dispose de 2 billards dans la salle Lionnel Rousseaux.

- section pétanque, responsable : ALLAVOINE Patrick 06 98 47 28 69

La section pétanque organise 2 concours en doublettes, un en juin, l'autre en septembre.

- section bridge : 8 adhérents, responsable : PATRY Yves 06 76 48 20 58

La section bridge se réunit tous les lundi à 14 heures dans la salle au dessus de l'école primaire.

N'hésitez pas a appeler chaque responsable pour plus de renseignements.

Animations prévues en 2024 :

- 23 mars : soirée couscous organisée par le football
- 14 avril : brocante + choule organisée par la choule
- 1er juin : concours de pétanque en doublettes
- 8 juin : tournoi amical tennis de table + repas



5 équipes de Coudun jouant a Ressons sur Matz par manque de place dans les salles communales

Les parents d'élèves

L'Association des Parents d'Élèves de Coudun et Giraumont aura le plaisir de vous accueillir le samedi 6 avril 2024 de 9h00 à 16h00 sur le marché Printanier organisé dans la cour de l'école élémentaire de Coudun (47 bis rue des Acacias). Sur place, vous aurez la possibilité de préparer vos jardins et potagers en découvrant un panel de divers plants et plantes sur le stand de l'Instant Fleuri de Ribécourt-Dreslincourt.



A l'occasion de Pâques, une chasse aux œufs pour les enfants sera organisée à 11h00 et 14h00 (gratuit pour les enfants du RPI, 1€50 pour les extérieurs).

Un stand avec un petit jeu d'enquête se tiendra également pour les 48h de la BD.

Buvette et petite restauration.

Contact : 07 49 94 92 48
coudungiraumont.ape@gmail.com

A venir :

- 1ère brocante de l'APE le samedi 21 septembre 2024
- Bourse aux jouets le dimanche 10 novembre 2024
- Marché de Noël les samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre 2024.

Le club des Anciens

Le club des Anciens de Coudun vous propose de partager un moment de convivialité. Si vous aimez les cartes, les jeux de société, le scrabble, les dames, etc ...si vous avez envie de nous faire découvrir vos centres d'intérêt, si vous désirez faire quelques sorties, visites et partager quelques repas.

Une sortie à ALBERT est prévue le jeudi 20 juin 2024, le tarif est de 62€ pour les adhérents et 67€ pour les non adhérents.

Alors … seul ou accompagné, venez nous rejoindre le jeudi après-midi de 14h15 à 18h, toutes les deux semaines dans la salle communale n° 1.

Prenez contact avec nous :

- Mme CAILLOIX Nelly 06 67 02 34 46
- Mme JAULT Monique 06 99 55 74 19
- Mme MELIN Marie-Claude 06 82 94 17 64

Amicale des pêcheurs de Coudun

L'amicale des pêcheurs de Coudun est une association agréée pour la protection du milieu aquatique. Nous sommes une équipe de 40 adhérents et nous participons à l'entretien de l'Aronde.

Tous les mercredis matin et tous les samedis matin de septembre à mars vous pouvez nous voir à l'action au bâtiment bleu ou sur le tracteur.

Notre rivière de première catégorie s'étend sur 5kms dans la commune sur les 26 kms au total de son parcours.

La pêche c'est notre plaisir et notre passion, mais en contrepartie, il faut s'investir pour nous permettre de marcher le long des berges, ce qui rend d'ailleurs service aux promeneurs et aux habitants. Cette année nous avons débroussaillé 2 à 3 fois le parcours.

Une des plus importantes activités est d'enlever tout ce qui gêne dans l'eau. Les arbres qui sont dans la rivière doivent impérativement être retirés, à la fois pour les poissons mais aussi pour éviter les embacles et dégâts potentiels lors de crues. Beaucoup d'arbres sont malades principalement des frênes qui finissent par tomber en berges ou dans l'eau. Chaque tempête, coup de vent ou orage d'été, c'est quelques arbres dans la rivière.

Dans l'Aronde il y a plusieurs espèces de poissons, ceux que vous pouvez voir assez facilement sont les brèmes qui sont en groupe. Les gardons plus petits filent à toute vitesse et bien évidemment les truites que nous pêchons. Nous achetons beaucoup de truites fario et arc en ciel au pisciculteur de Bulles à côté de Clermont et nous effectuons régulièrement des lâchers.

Une rivière de qualité comme la notre c'est aussi des frayères à poissons que nous entretenons et rechargeons en cailloux pour la reproduction naturelle. Pour information, nous achetons aussi des milliers de truitelles qui vont grandir dans la réserve du centre du village et sur une partie côté Revennes.

En cette période de sécheresse les déflecteurs, ces petits barrages en bois qui sont en biais sur un tiers de la largeur de l'eau prennent tous leurs sens car ils creusent le fond et permettent de créer de la profondeur et du courant. Nous en réalisons et entretenons une vingtaine par an.

Historiquement, il y a un super travail qui a été fait sous la présidence de Jacky Gasnot et son équipe précédente. Ils ont fait l'acquisition de matériel comme le tracteur et la remorque. C'est aussi eux qui ont mis en place de nombreux déflecteurs, pour cela ils ont été accompagnés administrativement par la fédération de pêche 60, le SMOA et la Direction Départementale du Territoire.

Pour ma part depuis mon arrivée avec une très bonne équipe, nous essayons de maintenir ce qui a été effectué. La fierté des collègues qui bossent toute l'année. Nous avons réussi à construire un local pour effectuer nos pauses café et casse croûte au chaud. Je rappellerai que l'association permet aux personnes de se retrouver, d 'échanger et de travailler ensemble. Ces moments de partage 2 fois par semaine sont très importants pour les retraités qui sont avec nous, c'est du lien social.

Pour finir cette rivière dans le village est une chance. C'est un bien qu'il faut préserver en évitant de la polluer. Il ne faut rien jeter dans l'eau, ni gazon, ni bouteille en plastique ou cannette en aluminium, merci.

Pour ceux qui veulent nous rejoindre, nous aider et pour passer de bons moments entre amis vous pouvez me contacter.

Thierry VOCHOT

Président de l'AAPPMA de Coudun.





Spectacle de Noël des écoles

Le 15 décembre, les élèves du RPI Coudun Giraumont ont bénéficié d'un spectacle de magie et de sculptures sur ballons. Cette après-midi a été organisée par l'Association des Parents d'élèves et financée par les communes de Coudun et Giraumont. Chaque enfant est reparti avec un sachet de chocolat offert par les mairies et l'APE. Ainsi qu'un livre offert par l'APE. Nous espérons que ce spectacle a ravi les enfants et nous remercions l'APE pour son investissement.







L'agenda des festivités

MARS :

- le 9 : ouverture de la pêche
- le 23 : repas couscous organisé par la section football de Sports et Loisirs
- le 30 : loto organisé par le Loup Production

AVRIL :

- le 6 : marché printanier et chasse aux œufs organisés par l'Association des Parents d'Élèves
- le 14 : brocante et choule organisées par Sports et Loisirs

MAI :

- le 9 : Repas des aînés

JUIN :

- le 1er : concours de pétanque en doublette organisé par la section pétanque de Sports et Loisirs
- le 8 : assemblée générale et tournoi organisés par la section tennis de table de Sports et Loisirs
- le 22 : kermesse des écoles

JUILLET :

- du 12 au 15 : fête foraine (planning des animations à venir)

SEPTEMBRE :

- le 7 : inauguration de la voie verte et manifestation « un village un feu »
- le 21 : brocante organisée par l'Association des Parents d'Élèves

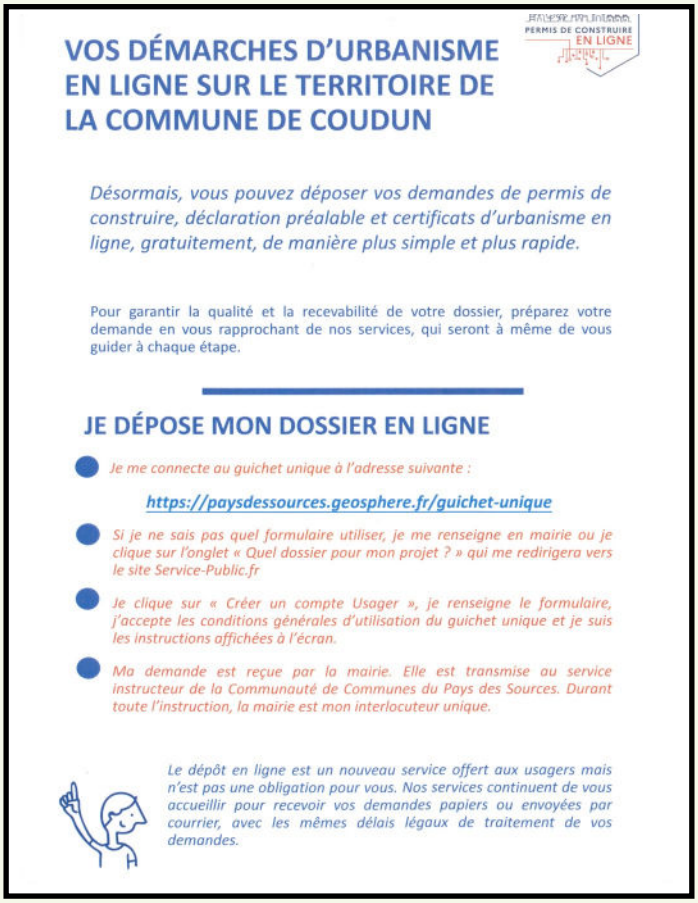
Ces dates sont données à titre informatif et sont susceptibles d'être annulées ou reportées par l'organisateur.

Les travaux de la voie verte ont débutés ! Un chantier de grande envergure piloté par la Communauté de Communes du Pays des Sources. L'opération s'élève à 852 800 € HT, financé en grande partie par l'Etat (255 840€), le Conseil Départemental de l'Oise (298 470€) et la Région Hauts de France (127 920€). Le reste à charge pour la Communauté de Communes est donc de 170 570€. Ces travaux ne nécessitent aucun investissement de la part de la Commune, un bail emphytéotique pour une durée de 99 ans a été signé avec la CCPS. Selon les conditions météorologiques, les travaux devraient s'achever au printemps 2024. L'inauguration officielle se tiendra le samedi 7 septembre 2024 lors de l'évènement « un village, un feu ». Une vidéo aérienne est disponible : https://www.youtube.com/watch?v=3EHxAvO4Hh4







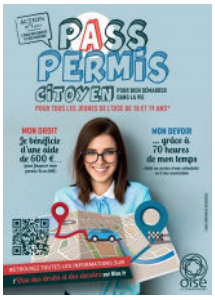




La commune a décidé de prendre en charge la destruction d'un nid d'hyménoptères par an et par foyer.

Ainsi, si vous constatez un nid chez vous, il convient de prendre contact avec la mairie ou sur le téléphone de permanence afin que la commune puisse faire intervenir son prestataire.

Si vous faites appel vous-même à une société, nous ne prendrons pas en charge.



Pass'Permis Citoyen est une aide financière de 600 €, sans aucune condition de ressources, allouée par le Conseil Départemental de l'Oise pour tous les jeunes Oisiens âgés de 18 à 19 ans. Désormais, il est également ouvert aux jeunes qui ont obtenu leur permis de manière anticipée, grâce au dispositif de la conduite accompagnée. Ce dispositif, innovant permet aux Oisiens de financer une partie de leur permis de conduite en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures.



QUI PEUT BÉNÉFICIER DU BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI ?

Tous les publics : les jeunes qui cherchent un stage, un apprentissage, une formation, les personnes qui cherchent un emploi, celles qui sont en emploi et veulent se reconvertir, les seniors qui cherchent des compléments de retraite. + les employeurs, les personnes qui ont du mal à recruter. Le bus fait la mise en relation avec les personnes déjà venues dans le Bus.

COMMENT ÇA SE PASSE À BORD D'UN BUS ?

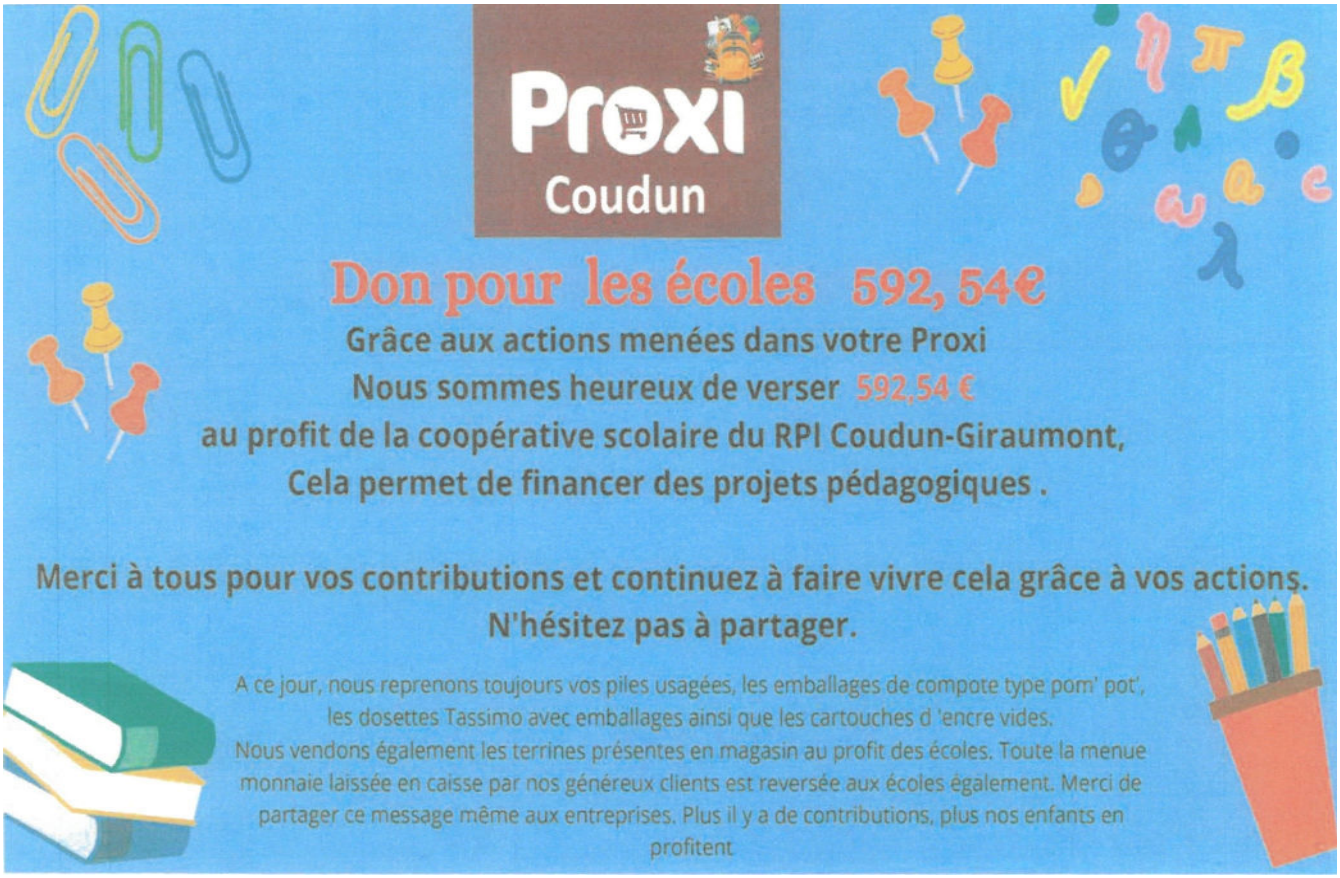
Un conseiller en insertion professionnelle vous reçoit dans un bureau, pour faire un point au cas par cas. Parfois, il faut créer ou mettre à jour le CV et donner les clés pour se présenter en entretien. On peut faire le point sur les candidatures, proposer des offres d'emploi…

Plus d'une personne sur deux qui est entrée dans un Bus a retrouvé un emploi ou une formation !

QUELLE EST LA PLUS-VALUE DU BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI DANS LA RECHERCHE D'EMPLOI ?

En moyenne, un entretien dans le Bus dure environ 45 minutes. Nous avons aussi des offres d'emploi dans le Bus qui ne sont pas sur le marché visible, ni sur Pôle Emploi ni dans les agences d'intérim. Des employeurs déposent leurs offres directement au Bus et ça nous permet de faire le lien directement avec notre vivier.

Le bus stationne 1 fois par trimestre sur la place du Général de Gaulle, les dates de passage sont diffusées sur le panneau lumineux et panneau pocket, n'hésitez pas à vous y rendre.



Accord assurance santé

Nous vous informons qu'une convention a été signée avec l'assureur AXA. Cette convention vous permet de bénéficier d'une réduction spéciale allant jusqu'à –20% sur vos contrats santé.

Pour tous renseignements complémentaires, vos interlocuteurs sont :

Arnaud KLEINKLAUS
06 49 21 64 88
arnaud.kleinklaus@axa.fr



Séverine VINET
07 89 27 62 10
severine.vinet@axa.fr



Opération composteur



Depuis le 1er janvier 2024, suite à la loi AGEC, chaque commune doit proposer une solution de tri a la source des biodéchets. La Communauté de Communes du Pays des Sources ayant la compétence liée à cela, nous vous rappelons qu'ils mettent à disposition au prix de 30€ des composteurs. Il convient de les contacter au 03 44 43 09 57 afin d'en faire la demande.

Parole à la liste minoritaire

Serge DE ARAUJO, Sylvie ROLLET et Yannick LHIRONDELLE

Chers administré(e)s,

Depuis les élections de 2020, le conseil municipal a subi de nombreux changements, Difficile de s'y retrouver, qui est qui ? Qui fait quoi ? Bref le constat que nous faisons, c'est que malheureusement pas grand ne change dans la gestion de la Mairie. Les (promesses électorales) concernant les futurs projets de la liste majoritaire ne sont qu'à l'état embryonnaire et semblent immobiles. Coudun s'éteint à petit feu, nous souhaitons pour notre commune, que les choses puissent changer dans les mois et années à venir. Dans l'intérêt général des habitants.

Notre liste minoritaire, restera dans l'opposition constructive…

Les élus de l'opposition

EMPLACEMENT ANNONCEURS


1914 - 1918
JUSTICE Aristide
LAMY Marius
LEMAIRE Clotaire
LICOPPE Armand
LICOPPE Fernand
LOIRE Edmond
MAQUAIRE Casimir
MINARD Eugène
PAILLOT Antoine
PETIT Louis
PRAQUIN Désiré
QUEVREUX Philemond
ROCQUENCOURT Léon
ROLLET Lucien
TONNELIER Florent
TROUVAIN Georges
VOITANT Louis
Victimes Civiles
1914 - 1918
BIBAUT Alexandre
1939 - 1945
LECLERE Albert
VISSE Roger